



# Ingénierie départementale

Le Département met à disposition des Maires un guide pratique pour les accompagner dans leurs projets de territoire !

## SOMMAIRE ▾

A l'occasion du renouvellement général des Conseils Municipaux et Communautaires de 2020, le Département de la Vienne et l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité de la Vienne ont décidé de s'associer pour créer le premier guide de l'ingénierie départementale.

Ce guide a pour vocation de recenser des thématiques dans lesquelles les élus pourront bénéficier d'une large assistance et de savoir-faire professionnels en amont, et tout au cours de la réalisation de leurs projets.

Ce document contient un ensemble de fiches pratiques rédigées par les services départementaux et 13 autres partenaires et organismes locaux, agissant auprès des communes et des intercommunalités de la Vienne. Il sera progressivement ouvert à de nouveaux partenaires.

Bonne navigation !



**DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319  
86008 POITIERS CEDEX



05 49 55 66 00

 CONTACTEZ-NOUS